



BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LES MANIFESTATIONS

du jeudi 25.11.2020 au mercredi 2.12.2020

Genève, le mercredi 25 novembre 2020

Quand	Type d'événement	Description - Lieu – Nbre de personnes attendues
-------	------------------	--

EVENEMENTS A CARACTERE REGIONAL OU NATIONAL

Manifestations politiques ou de la société civile autorisées

Je 26.11 17h00-19h00	RASSEMBLEMENT	Contre la pratique tarifaire des applications VTC et principalement contre le multiplicateur UBER - Plaine de Plainpalais, 200 personnes
Ve 27.11 17h30-19h00	RASSEMBLEMENT	CONTRE LE BLACK FRIDAY – Plaine de Plainpalais, 400 personnes selon l'organisateur
Sa 28.11 14h00-18h00	RASSEMBLEMENT SYNDICAL	HUG – Zone piétonne du Mont-Blanc, ~200 personnes selon l'organisateur
Di 22.11 16h00	MATCH DE FOOT	SFC - FC Lugano - Stade de Genève (rencontre à huis clos)

Evénements divers

Ve 27.11 17h30-19h00	EVENEMENT COMMERCIAL	BLACK FRIDAY
Ve 27.11 17h30-19h00	MATCH DE HOCKEY	GSHC – SC Rapperswil-Jona Lakers - Patinoire des Vernets (rencontre à huis clos)
Di 29.11	VOTATION	Votations populaires – Canton
Ma 01.12 15h00-18h00	AUDIENCE	Jugement d'un activiste pro climat – Palais de Justice, salle G2 (huis clos). Rassemblement de soutien, place du Bourg-de-Four, ~20-40 pers. Pas de demande d'autorisation.

Ce tableau rassemble les annonces préalables de manifestations selon la LMDPu.

Loi sur les manifestations sur le domaine public (F 3 10 (LMDPu) du 26 juin 2008)

Art. 2 Définition : on entend par manifestation au sens de la présente loi tout rassemblement, cortège, défilé ou autre réunion sur le domaine public.

Art. 3 Principe de l'autorisation : l'organisation d'une manifestation sur le domaine public est soumise à une autorisation délivrée par le département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES).



BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LES MANIFESTATIONS

du jeudi 25.11.2020 au mercredi 2.12.2020

Genève, le mercredi 25 novembre 2020

Quand	Type d'événement	Description - Lieu – Nbre de personnes attendues
Ma 01.12 19h45	MATCH DE HOCKEY	GSHC – Lausanne HC – Patinoire des Vernets (en attente des nouvelles directives du CF/CE)
Me 02.12 18h15	MATCH DE FOOTBALL	SFC - FC Zurich - Stade de Genève (en attente des nouvelles directives du CF/CE)

EVENEMENTS A CARACTERE INTERNATIONAL

Manifestations politiques ou de la société civile autorisées

Ma 01.12 17h30 – 18H30	RASSEMBLEMENT	Urgence Palestine - Rue de la Cité / Fontaine de l'Escalade, 30 personnes
---------------------------	---------------	--

Ce tableau rassemble les annonces préalables de manifestations selon la LMDPu.

Loi sur les manifestations sur le domaine public (F 3 10 (LMDPu) du 26 juin 2008)

Art. 2 Définition : on entend par manifestation au sens de la présente loi tout rassemblement, cortège, défilé ou autre réunion sur le domaine public.

Art. 3 Principe de l'autorisation : l'organisation d'une manifestation sur le domaine public est soumise à une autorisation délivrée par le département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES).